Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Objet : Recrutement d'un prestataire pour l'organisation des foires régionales du Nord et du Sud

BON A LANCER

Référence de l'AAO : S_DG_106901

Avis n° : 014 **/FDA/MPMEPE/PRMP/S-PRMP du** 14 janvier **/2025**

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) publié sur le portail web des marchés publics le 17 mars 2025

2. Le Fonds de Développement de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025 des fonds du budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de services pour le **recrutement d'un prestataire pour l'organisation des foires régionales du Nord et du Sud**

3. Le Fonds de Développement de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **organisation des foires régionales du Nord et du Sud.** De manière précise, ces services se déclinent comme suit :

- fournir la logistique et les matériels nécessaires pour l'organisation des foires ;
- fournir pour l'organisation des foires les moyens humains tels que : des hôtesses d'accueil, disc joker, des agents d'entretien, des agents de sécurité, etc….

En effet, il s'agit de l'organisation de deux (02) foires régionales qui se tiendront respectivement à Bohicon et à Parakou. Celle de Bohicon réunira les forains des

départements du Sud et du Centre. Quant à la foire de Parakou, elle réunira les forains des départements du Nord.

Les services portent sur un (01) seul lot. Les variantes ne pourront pas être prises en considération. De même les groupements ne sont pas autorisés.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; *Email :* **prmp@fda.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou" du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 mn et de 14 heures à 17 heures 30 mn.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans la communication ou une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin** ;
- avoir réalisé en tant que prestataire de services au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins deux (02) marchés similaires relatifs à **l'organisation de foires artisanales ou salons des produits artisanaux** d'un montant au moins égal à **cent vingt-six millions six cent huit mille quatre cent soixante-quinze (126 608 475) francs CFA** au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé. Cette expérience doit être justifiée par deux (02) attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou deux (02) procès-verbaux de réception légalisés appuyés des contrats ou bons de commande

correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement). **Joindre obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;**

- disposer de matériels appropriés nécessaires pour l'organisation d'une foire tels que : chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire, nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée, matériel complet de sonorisation, podium + structures… ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

BON A LANCER

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égal à **cent vingt-six millions six cent huit mille quatre cent soixante-quinze (126 608 475) francs CFA** justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) : **la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée** (Joindre la copie des quinze premières pages des états financiers) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **cent vingt-six millions six cent huit mille quatre cent soixante-quinze (126 608 475) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin.

NB : Les deux (02) exigences financières sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans la communication ou une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant**

justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;

- disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement **titulaire d'un diplôme de BAC+5 en Communication d'entreprise ou Marketing ou Management ou toute autre diplôme équivalent** ayant capitalisé au moins dix (10) ans d'expériences générales dans l'organisation d'événements de taille (foires, salons, colloque, atelier et cérémonie officielle) à caractère national, régional ou international au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness.

BON A LANCER

L'intéressé doit prouver qu'il a participé, les dix dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, à la réalisation d'au moins deux (02) marchés similaires relatifs à **l'organisation de foires artisanales ou salons des produits artisanaux** d'un montant au moins égal à **cent vingt-six millions six cent huit mille quatre cent soixante-quinze (126 608 475) francs CFA** au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé.

L'expérience du personnel d'encadrement sera prouvée par la fourniture de **deux (02) attestations légalisées de bonne fin d'exécution et/ou de participation et/ou de travail appuyées des copies simples des contrats et/ou bons de commande correspondants (pages de garde, de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement).**

Les copies simples du diplôme, de la pièce d'identité et du curriculum vitae signé du personnel d'encadrement doivent être fournies.

Produire obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire.

NB : Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de la délivrance du diplôme.

- disposer de matériels appropriés nécessaires pour l'organisation d'une foire tels que : chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire, nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée, matériel complet de sonorisation, podium + structures… ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

Exigences financières :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **cent vingt-six millions six cent huit mille quatre cent soixante-quinze (126 608 475) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable pour la période d'exécution du marché d'un montant de **cent trente-neuf millions deux cent soixante-neuf mille trois cent vingt-trois (139 269 323) francs CFA** ;
- Fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence.

BON A LANCER

NB 1 : Les trois (03) exigences financières sont cumulatives.

NB 2 : L'Autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **deux (02) mois** idéalement de **septembre à octobre 2025.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du Vendredi 13 juin 2025 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou"**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique conformément à la **circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin** à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou"** au plus tard le..Vendredi...04..juillet ..2025... à...10..H.00.mn **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de réunion de la Direction Générale du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou"** à **10 heures 30 minutes** le..Vendredi ..04..juillet..2025...

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million deux cent soixante-six mille quatre-vingt-cinq (1 266 085) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours **calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le...11 juillet 2025.....

La Personne responsable des marchés publics

Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) PRMP

AKODE Didier